

Sélestat, le 16 novembre 2014

Procès-verbal de la réunion  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
**N°1 du 9 novembre 2015**  
ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Le Conseil d'Administration s'est réuni le **lundi 9 novembre 2015** à 17h30 sous la Présidence de Monsieur Schlienger, Proviseur. Mme François assure le secrétariat de séance.

***Membres Présents (17 membres)***

***Equipe de Direction***

- M. Jacky **SCHLIENGER**, Président
- Mme Marie-Christine **THIEBAUT**, Proviseur-adjoint
- Mme Chantal **ZIMMERMANN**, Gestionnaire
- Mme Sylvie **NARVOR**, Chef de travaux

***Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education***

- Mme Anne **PFLIEGERSDOERFFER**
- Mme Céline **COMAU**
- Mme Nathalie **GORGUET**
- M. Jean-Marc **FUCHS**
- Mme Marie-Louise **DIETSCH**
- Mme Lynda **DUCCROCCQ**
- Mme Yolande **ARMBRUSTER**

***Représentante des collectivités locales***

- Mme Evelyne **TURCK-METZGER**, Conseillère municipale de Sélestat

***Représentants des Personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service, Sociaux et de Santé,***

- Mme Murielle **FRANCOIS**
- Mme Anne **FOTZLER**

***Représentant des parents d'élèves***

- Mme Peggy **KREMER**
- Mme Angélique **GUTMANN**
- Mme Véronique **BOUSTER**

***Représentant des élèves***

/

***Membre consultatif***

- M. Bruno **KLEINMANN**, Conseiller Principal d'Education (membre consultatif)

***Membres invités***

- Mme Alexia **GAMELIN**, Directrice-adjointe du CFA
- Mme Elvire **GOUNANT**, professeur stagiaire
- M. Rodolphe **SZENES**, professeur stagiaire

***Membres excusés***

/

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06.10.2015
3. Installation du conseil d'administration et des différentes commissions
4. Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration
5. Rapport pédagogique du chef d'établissement
6. Points financiers et matériels lycée-CFA
7. Journée Portes Ouvertes
8. Date des CCF en EPS
9. Points divers

Le président ouvre la séance à 17h40. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration siège valablement.

### **1. Adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

### **2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06.10.2015 :**

Le procès-verbal est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

### **3. Installation du conseil d'administration et des différentes commissions :** → Cf. annexes du compte-rendu.

### **4. Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration :**

Le règlement intérieur du conseil d'administration est présenté en y rappelant notamment son fonctionnement et ses attributions. Il précise que, pour tout point à ajouter à l'ordre du jour, celui-ci doit être soumis 3 jours avant la séance afin de pouvoir y apporter une réponse construite.

Le règlement intérieur est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.**

### **5. Rapport pédagogique du chef d'établissement :**

Fiche 19 : Mme Gorguet souhaiterait que les familles soient mieux informées quant aux stages à l'étranger des élèves.

Le rapport pédagogique est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**Le rapport pédagogique est adopté à l'unanimité.**

### **6. Points financiers et matériels lycée-CFA / Conventions :**

Restauration 2015 – Taux de reversement : Mme Zimmermann informe les membres du CA que le service de restauration est déficitaire pour la 2ème année consécutive. Elle propose pour l'année 2015 de passer le taux de reversement au service général de 12 à 10% afin de réduire ce déficit.

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**Restauration 2015 – le taux de reversement au service général de 10% est adoptée à l'unanimité.**

- **Décision Budgétaire Modificative du lycée N° 2015/06 pour vote** : elle comprend 2 prélèvements sur fonds :

Service général : complément de 3 000€ pour l'électricité

Service restauration : complément de 5 000€

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**La Décision Budgétaire Modificative du lycée N° 2015/06 pour vote et l'évolution de l'Etat prévisionnel des achats sont approuvés à l'unanimité.**

**- Passation de conventions, de contrats et de marchés lycée –CFA :**

le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à la passation des conventions, des contrats et des marchés au lycée et au CFA.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La passation des conventions, des contrats et des marchés au lycée et au CFA est adoptée à l'unanimité.**

**- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :**

le conseil d'administration autorise le chef d'établissement, en qualité de président du CESC inter-établissement, à signer toute convention ou contrat dans le cadre des actions de CESC (financement sur les dotations affectées au CESC) et à payer toute facture relative.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La signature de convention ou contrat et le règlement des factures dans le cadre du CESC sont adoptés à l'unanimité.**

**- Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire :**

le conseil d'administration autorise le chef d'établissement, en qualité de responsable FOCALE, à signer toute convention ou contrat dans le cadre des actions de la MLDS (financement sur les dotations affectées à la MLDS) et à payer toute facture relative.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La signature de convention ou contrat et le règlement des factures dans le cadre de la MLDS sont adoptés à l'unanimité.**

**- Tarifs de restauration 2016 :**

Mme Zimmermann présente les tarifs de restauration décidés par la Région :

Tarifs apprentis et élèves externes, Agents et administratifs, personnels catégorie A.

Elle présente pour vote les abattements pour les forfaits de demi-pension, le taux de reversement au service général, le tarif du repas commandé au lycée Koeberlé et le règlement de la restauration scolaire.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les tarifs de restauration 2016 sont approuvés à l'unanimité.**

**- Recrutement et renouvellement de personnel :**

le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à procéder au recrutement et au renouvellement de personnel de droit public : Assistants d'Education et à signer tout contrat ou convention relatifs à ces personnels.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La procédure de recrutement et de renouvellement de personnel de droit public ainsi que la signature de contrat ou convention relative à ces personnels sont adoptés à l'unanimité.**

**- Recrutement et renouvellement de personnel :**

le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à procéder au recrutement et au renouvellement de personnel de droit privé : Contrats Aidés et à signer tout contrat ou convention relatifs à ces personnels.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La procédure de recrutement et de renouvellement de personnel de droit privé ainsi que la signature de contrat ou convention relative à ces personnels sont adoptés à l'unanimité.**

**- Fonds sociaux lycée :**

Mme Zimmermann présente la liste des dépenses autorisées au titre des fonds sociaux et de cantine.  
Elle est soumise au vote :

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La liste des dépenses autorisées au titre des fonds sociaux et de cantine est adoptée à l'unanimité.**

**- Aide aux apprentis en difficulté CFA :**

Mme Zimmermann présente la liste des dépenses autorisées au titre de l'aide aux apprentis en difficulté. Elle est soumise au vote :

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La liste des dépenses autorisées au titre de l'aide aux apprentis en difficulté est adoptée à l'unanimité.**

**- Remises gracieuses lycée :**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à octroyer des remises gracieuses pour des dettes dont le montant est inférieur ou égal à soixante dix euros.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'octroi des remises gracieuses pour dettes inférieures à soixante dix euros est adopté à l'unanimité.**

**- Passation de conventions, de contrats et de marchés lycée –CFA :**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à la passation des conventions, des contrats et des marchés au lycée et au CFA.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La passation de conventions, de contrats et de marchés lycée et CFA est adoptée à l'unanimité.**

**- Frais de représentation et de réception lycée-CFA :**

Le conseil d'établissement autorise le chef d'établissement à payer tout frais de réception dans le cadre des missions du lycée-CFA.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Le paiement des frais de représentation et de réception dans le cadre des missions du lycée-CFA est adopté à l'unanimité.**

**- Règles générales d'organisation des voyages lycée-CFA :**

Mme Zimmermann présente les règles générales d'organisation des voyages scolaires et les soumet au vote :

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les règles générales d'organisation des voyages scolaires sont adoptées à l'unanimité.**

**- Tarif des prestations accessoires lycée-CFA :**

Les tarifs sont soumis au vote :

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les tarifs des prestations accessoires lycée-CFA sont adoptés à l'unanimité.**

**- Tarifs des objets confectionnés :**

Les tarifs sont soumis au vote :

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les tarifs des objets confectionnés pour l'année civile 2016 sont adoptés à l'unanimité.**

**- Stages en entreprises : remboursement des frais de déplacement des élèves du lycée :**

Les modalités et conditions de remboursement sont soumises au vote :

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les modalités et conditions de remboursement des frais de déplacement des élèves sont adoptées à l'unanimité.**

**- Stages en pays germanophones :**

Le conseil d'administration autorise le remboursement aux familles ou le paiement direct aux prestataires pour les dépenses afférentes aux stages en entreprises en pays germanophones dans la limite des fonds alloués par la MAERI.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Le paiement des dépenses afférentes aux stages en entreprises en pays germanophones est approuvé à l'unanimité.**

**- Stages en pays anglophones :**

Le conseil d'administration autorise, dans le cadre des stages en entreprises en pays anglophones, le remboursement forfaitaire aux familles selon les critères définis par les organismes qui subventionnent ces stages.

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Le paiement des dépenses afférentes aux stages en entreprises en pays anglophones est approuvé à l'unanimité.**

**- Règles de répartition des charges entre le lycée et le CFA :**

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les règles de répartition des charges entre le lycée et le CFA sont approuvées à l'unanimité.**

**- Ester en justice :**

Voix délibératives : 17  
Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'autorisation d'ester en justice est approuvée à l'unanimité.**

**- Délégation de signature à la Gestionnaire :**

**Voix délibératives : 17**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**La délégation de signature à la Gestionnaire est approuvée à l'unanimité.**

**7. Journée Portes Ouvertes :**

La journée Portes Ouvertes a été fixée au samedi 12 mars 2015 de 8h30 à 12h30.

**8. Dates des CCF en EPS :**

Les dates des CCF en EPS sont présentées pour information.

**9. Points divers :**

- Les enseignants vont adresser un courrier au rectorat pour une demande d'assistant au chef de travaux à mi-temps, vu l'ampleur du travail et les charges supplémentaires.

- M. Fuchs demande s'il est possible que le lycée soit décoré pour Noël. Les agents vont faire le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 19h20.

Sélestat, le 16 novembre 2015

La secrétaire de séance,

Murielle François

Le Président du conseil d'administration,

Jacky Schlienger